

Le Groupement de Défense sanitaire apicole du Finistère est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Le GDSA est en liaison avec la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)

Coordonnées du GDSA29

GDSA-29 - 20 rue Jacques Brel - 29820 GUILERS

Composition du Conseil d'Administration

À la suite de l'Assemblée générale du 4 mars 2017, le conseil d'administration s'est réuni le 12 mai afin d'élire le bureau.

Bureau :

• Président : André LOZAC'H	• Vice-président : Yves LAYEC
• Secrétaire : Frank SINGHOFF	• Secrétaire adjointe : Geneviève ARZUL
• Trésorier : Bruno PAUGAM	• Trésorier adjoint : Gilbert PIEDNOIR

Autres membres du CA :

• Thomas BLANDIN • Sébastien CARRÉ • Gwendal DANSE
• Émile HASCOËT • Deneza MAGUER • Michel RÉSIBOIS

Membres de droit :

• Vétérinaire Conseil : • Un représentant de la DDPP
Agnès MÉNAGE

Invités (avec voix consultative uniquement) :

• Joël BLAIZE • Gérard BRENAUT • Hervé PÉRON

Responsable Assurance :

• Émile HASCOËT

Représentant du GDSA-29 à la commission apiculture du GIE-Élevages _

ADA-Bretagne:

• Gwendal DANSE

Membres de la Section Apicole de GDS-Bretagne :

• André LOZAC'H • Yves LAYEC • Michel RÉSIBOIS